

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-255 DU 17 JUILLET 2001

portant approbation du budget prévisionnel
de l'Office de Radiodiffusion et Télévision
du Bénin (ORTB) pour l'exercice 2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2000-55 du 14 février 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement ;
- Sur** rapport du Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 juin 2001 ;

D E C R E T E :

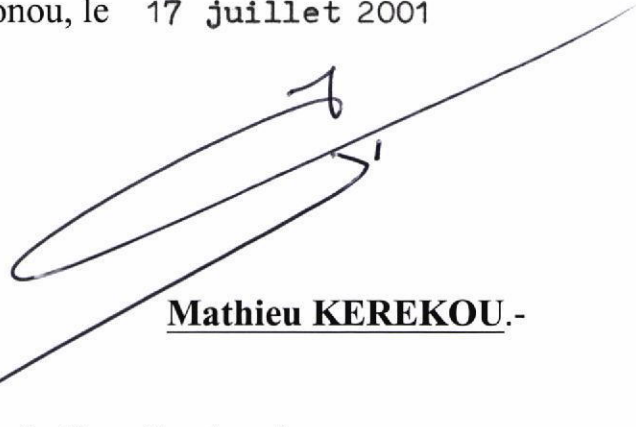
Article 1^{er}. - Est approuvé, le budget prévisionnel de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) pour l'exercice 2001, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 juillet 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, de la Prospective,
et du Développement



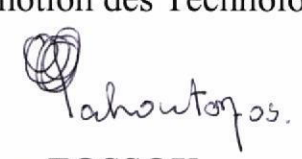
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre de la Communication,
et de la Promotion des Technologies
Nouvelles,



Gaston ZOSSOU.-

AMPLIATIONS.- : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4
MCPTN 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB DCCT INSAE 3 BCP CSM IGAA
3 UNB FASJEP ENA 3 JO 1.-